

Ajournement

sions constituent une sorte de «ghetto». En réponse, le secrétaire d'État m'a conseillé de soulever la question avec des représentants de Radio-Canada lorsqu'ils présenteront leurs prévisions budgétaires au comité permanent concerné et j'ai certainement l'intention de le faire; toutefois, comme le sait parfaitement le secrétaire d'État, lorsque nous étudions ces prévisions budgétaires en comité, nous n'avons pas le temps d'examiner suffisamment en détail les politiques de diffusion de Radio-Canada. Nous sommes chanceux lorsque nous pouvons consacrer plus de deux ou trois heures à l'étude des dépenses projetées par Radio-Canada, de l'ordre de presque 416 millions de dollars.

Ce soir, je propose au secrétaire d'État une ligne de conduite qui, je l'espère, lui semblera acceptable, de même qu'à ses collègues du cabinet et à tous les députés. Je propose une ligne de conduite qui a un précédent valable. Le secrétaire d'État se souviendra qu'il y a deux ou trois ans, Radio-Canada a réduit ou supprimé ses émissions en langue gaélique dans certaines régions des Maritimes. A la demande d'un membre de l'opposition, la question a été renvoyée au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts où elle fut réglée dans un esprit de sérieux, de diligence et d'impartialité. Cela était un bon précédent et un précédent qui, à mon avis, s'applique au cas des émissions agricoles.

La situation préoccupe évidemment le ministre de l'Agriculture qui la qualifie de déplorable. Elle préoccupe évidemment le secrétaire d'État qui, le 27 février, m'a dit que l'inquiétude du gouvernement avait été communiquée à Radio-Canada. Dans ces circonstances, je crois absolument nécessaire de soumettre la question au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts. Je suis disposé à prendre cette initiative si je décèle chez le gouvernement la volonté de vider, en comité, toute la question des émissions agricoles de Radio-Canada.

Je crois tout d'abord qu'on se montrerait ainsi attentif aux inquiétudes et aux plaintes exprimées par bien des auditeurs de la radio en diverses parties du Canada. Deuxièmement, je crois que les audiences des comités seraient un bon moyen de s'acquitter de ses responsabilités à cet égard. Je ne puis mieux dire que l'éditorial d'un récent numéro de «Farm and Country», dont voici un extrait:

La question va en réalité plus loin que la programmation agricole en soi. Au fond, il s'agit de savoir qui établit vraiment les politiques qui sont dans le plus grand intérêt du grand public. Assurément, le secrétaire d'État Hugh Faulkner, de qui relève Radio-Canada, doit intervenir, de même que le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan. Nous exhortons aussi tous nos députés à Ottawa à prendre la défense d'une bonne programmation sur les sujets touchant l'agriculture et la consommation à Radio-Canada.

Pour ma part, et je suis sûr que bien d'autres députés partagent mon sentiment, je suis prêt à relever ce défi parce que je crois que la question est importante et urgente.

Le ministre de l'Agriculture semble croire que les stations privées de radio devraient remplacer Radio-Canada dans le domaine des émissions agricoles. Il a dit le 27 février:

Donc, si le secteur privé peut faire cela, peut-être même mieux que Radio-Canada, grand bien lui fasse.

C'est peut-être vrai, mais le comité de la radiodiffusion devrait entendre les témoignages de Radio-Canada et des stations privées à ce sujet. Monsieur l'Orateur, merci de m'avoir accordé ces quelques minutes pour signaler à mes collègues à la Chambre ce problème sérieux, d'envergure nationale mais, ce qui importe davantage, problème auquel

[M. Jarvis.]

nous pouvons nous attaquer. J'attends avec optimisme la réaction du secrétaire d'État à ma proposition.

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la Société Radio-Canada m'a informée qu'elle n'a pas diminué sa programmation pour les ruraux. Dans certains cas, l'heure des émissions sur l'agriculture transmises vers midi a été adaptée aux habitudes d'écoute de la région, mais dans tous les cas, Radio-Canada donne le même service aux ruraux tôt le matin, à l'heure du déjeuner et, dans bien des cas, diffuse les derniers prix du marché sur la fin de l'après-midi.

En outre, au cours des 18 derniers mois, Radio-Canada a nommé pour la première fois un expert en agriculture, M. Glen Powell, à la tête de son service de nouvelles radiodiffusées et cette nomination a eu pour effet d'assurer un meilleur compte rendu des choses de l'agriculture au cours des principales émissions de nouvelles aux meilleures heures d'écoute comme «The World at Eight and Six», «Sunday Magazine» et ainsi de suite.

La direction de Radio-Canada s'est réunie récemment avec des organismes comme la Fédération canadienne des agriculteurs et l'Ontario Federation of Agriculture afin d'évaluer et d'améliorer ses services aux auditeurs de la campagne.

Dans toutes les régions, Radio-Canada expose et analyse certains problèmes d'agriculture après les nouvelles de 6 h 30 du matin. Je puis parler d'une station de radio de ma région que je connais personnellement. Tous les lundis matin, à l'heure où je reviens ici, j'écoute un commentaire agricole dont les exposés sont excellents. La station diffuse des renseignements précis sur l'état des marchés et d'autres renseignements semblables pour les agriculteurs, entre midi et une heure, et donne souvent un compte rendu plus étendu des choses de l'agriculture entre 1 et 2 heures, soit en diffusant des rapports ou grâce à des émissions avec participation téléphonique ou des deux façons à la fois.

Radio-Canada essaie également de fournir des renseignements qui intéressent à la fois les agriculteurs et les consommateurs afin de donner aux habitants des villes une meilleure compréhension des étapes de l'industrie agro-alimentaire.

De plus, comme on l'a déjà dit, la radio de Radio-Canada diffuse en fin d'après-midi, juste avant son émission d'information «The World at Six», un bulletin qui rapporte les prix du marché. En raison des changements survenus dans les habitudes de radiodiffusion en général ces dix dernières années, des éléments d'intérêt agricole tendent à apparaître dans bien des secteurs de la programmation où elles n'apparaissaient pas il y a une décennie, par exemple dans le cadre de l'émission «As It Happens» et d'autres émissions diffusées à l'échelle nationale.

Cependant, en même temps que ces éléments apparaissent dans d'autres émissions, Radio-Canada a toujours conservé les bulletins essentiels d'intérêt agricole que, nous le savons, nos auditeurs ruraux exigent d'entendre à l'heure du midi. Ce débordement des éléments d'intérêt agricole se reflète dans la création de deux blocs d'information en circuit fermé. L'un d'eux comporte des éléments de nouvelles agricoles courantes pour diffusion sur toutes les stations et l'autre est produit à Ottawa par le porte-parole national sur les questions agricoles, M. George Price, et est axé précisément sur les besoins et les intérêts des auditeurs ruraux de toutes les régions du pays.

Je rappelle à la Chambre que le comité sera chargé de faire l'étude des prévisions budgétaires jusqu'à la fin de mai. Comme l'a dit le député, peut-être pourra-t-il en